

PROCES-VERBAL DE LA 49 EME ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE DES GROTTES DE VALLORBE SA - LE JEUDI 12 MAI 2022 à 18 H 30 A LA GRANDE SALLE DU CASINO DE VALLORBE

Présents : S. Audemars, Président du conseil d'administration

Ch. Schwerzmann, G. Favre, C. Rapin, A. Tock, L. Fiorito, Y. Magnenat, C. Leuenberger

PV : D. Villa

A 18 h 40, le Président, M. Serge Audemars, ouvre cette 49 ème assemblée générale des actionnaires de la Société des Grottes de Vallorbe SA.

En préambule, il demande à l'assemblée de bien vouloir se lever pour honorer la mémoire des personnes qui nous ont quittés depuis notre dernière assemblée générale. Il s'agit de :

M. Hervé Foretay, membre du conseil d'administration et délégué communal durant de nombreuses années.

M. Henri Pavillard, guide aux grottes durant plus de 30 ans, mais surtout un formidable personnage qui a marqué de sa présence les collaborateurs des grottes.

M. Claude Favre, qui a oeuvré au développement des grottes à leur ouverture.

Ensuite, il souhaite la bienvenue aux invités qui nous font l'honneur de leur présence:

M. Stéphane Costantini, Syndic de Vallorbe

M. Christophe Maradan, Municipal

M. Luc Olivier Stramke, Municipal

M. Claude Piazzini, Municipal de la Commune de l'Abbaye

M. Christian Nyffenegger, Municipal de la Commune de Ballaigues

M. Olivier Ponnaz, Directeur des écoles de Vallorbe

Mme Valérie Jaggi, représentante de la Banque Valiant

M. Tinguely, Directeur de VO Energies

M. Cedric Vallotton, Chef de la sécurité municipale

M. Michel Desseigne, Chef des services techniques

M. Blaise Raymond, Chef du service de la voirie

M. Gérald Bussot, Chef du service des bâtiments

Mme Fabienne Mani, secrétaire municipale

M. Bernard Rindlisbacher, Président de l'USV

Ainsi que les anciens membres du conseil d'administration :

M. Walter Zehnder, ancien président

M. Jean-François Morel

Nos partenaires touristiques :

Mme Sylviane Tharin, Présidente du Musée du fer et du chemin de fer

M. Jean-Michel Charlet, Président de la Fondation du fort de Vallorbe

M. Christophe Chapuis, administrateur de Juraparc

Notre personnel d'exploitation :

Anaëlle Tock, cheffe d'exploitation

Nicole, Ernest, Jennifer, Serela, Valentin

Ainsi que :

Pierre Honsberger, coordinateur de notre projet de nouvel accueil

Romain et Yvan Carnal, architectes

Les représentants de la presse :

Mme Léa Perrin pour la Région et le Journal de Vallorbe

Mme Anetka Mühlemann pour 24 Heures

Pour terminer, il salue les membres du conseil d'administration en espérant n'avoir oublié personne.

Plusieurs personnes ont pris la peine de s'excuser. Il s'agit de :

Mme Emylou Maillard, Présidente du conseil communal

M. Philippe Mamie, ancien administrateur,

M. Thomas Maillefer, Syndic de Ballaigues

M. Jean Gomez, notre Fiduciaire

M. David Grobéty, garde forestier

M. Claude Languetin, Syndic de Vaultion

M. Olivier Blanc, ancien président de l'OT et de Juraparc

M. Vincent Daucourt, Boursier communal

Mme Nadia Mettraux, Directrice de l'ADNV

M. Pascal Croisier, ingénieur forestier

M. Jacques Nicolet, conseiller national

Sont présents à cette assemblée 70 actionnaires représentant 3353 actions soit le 42% du capital.

La convocation a été envoyée selon les statuts directement à chaque actionnaire.

L'assemblée peut donc valablement délibérer.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale non présente du 25 mars 2021
- 2) Présentation du rapport de gestion 2021
- 3) Comptes de l'exercice 2021
- 4) Rapport de l'organe de révision
- 5) Votation sur les rapports et décharge au conseil d'administration
- 6) Nomination de l'organe de révision
- 7) Election du Président et des membres du conseil d'administration
- 8) Divers et propositions individuelles

Aucune demande de modification de l'ordre du jour n'étant demandée, il sera suivi tel que proposé.

A la suite de l'assemblée, M. Romain Carnal, architecte, présentera le projet de construction du nouvel accueil et M. Gérald Favre projettera un film intitulé « Redécouverte des grottes de Vallorbe »

Puis un repas préparé par M. Sebastien Rindlisbacher sera servi pour terminer la soirée.

1) Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de 25 mars 2021 :

Ce dernier a été envoyé avec les invitations et également distribué à l'entrée. Il ne sera donc pas relu.

Aucune remarque ou modification n'étant demandée, il est adopté à l'unanimité.

2) Rapport de gestion 2021 :

L'année 2021 a été à l'image de l'année précédente. Compliquée, angoissante et pleine de contraintes pour son organisation.

En effet, l'ouverture prévue le 1 mars n'a pu se faire en raison du Covid. Les musées ont pu

ouvrir le 23 mars, mais pas les grottes malgré un courrier envoyé à la police du commerce. Finalement, nous avons reçu l'autorisation pour une ouverture fin mars 2021 et nous étions prêts pour le week end de Pâques. Bien sûr il a fallu mettre en place de nouvelles mesures sanitaires de plus en plus contraignantes, mais chaque collaborateur a fait son maximum afin de respecter ces consignes

Enfin, début septembre, les normes sanitaires nous ont imposé le pass et le contrôle d'identité, ce qui nous a fait perdre 30% de notre clientèle pour la fin de la saison et surtout les employés ont subi de nombreuses réactions agressives de personnes n'ayant pas ce fameux pass sanitaire. Comme l'an dernier, notre clientèle a été fortement suisse avec beaucoup de suisse alémaniques et les résultats de 2021 sont excellents avec 68321 visiteurs, soit 13,5 % de plus que pour 2020. Avec le chalet pour la petite restauration, nous avons pu libérer le magasin de souvenirs et ainsi permettre à ce dernier de réaliser également un très bon chiffre d'affaires. Les résultats vous seront transmis par notre trésorier Yvan Magnenat.

Le promotion a été un peu réduite notamment en France et nous avons développé avec Pierre Droz, une campagne promotionnelle sur la Suisse alémanique. Les autres supports TV et radio ont été maintenus.

Anaëlle et son équipe sont très actifs sur les réseaux sociaux et organisent journallement des concours ou transmettent des infos sur les grottes. Si ce travail est contraignant, force est de constater qu'il est économique et très efficace. L'important étant d'être toujours devant la concurrence. Les résultats en sont la preuve.

Durant toute l'année, nous avons travaillé sur le dossier du changement d'affectation et de la mise à l'enquête avec le conseil et sous la houlette de Pierre Honsberger et de Romain Carnal, avec une grande participation de la commune et son syndic, Stéphane Costantini.

Au printemps, nous avons déposé le dossier pour la mise à l'enquête. Cinq oppositions ont été reçues par la commune. Après une rencontre avec chacun des opposants, quatre ont compris l'objectif de nos travaux et ont retiré leur opposition. La dernière a été levée par le conseil communal qui a accepté le dossier fin août 2021, ce qui nous a permis de le transmettre au canton pour approbation et, bonne nouvelle, à Noël nous avons appris que tout était en ordre et que nous allions recevoir le permis de construire en début d'année 2022.

Nous sommes donc prêts à démarrer la première partie, soit le remplacement de la dalle de sécurité actuelle et l'amenée des services sous le chemin d'accès.

Cette année 2022 sera compliquée car nous pourrons ouvrir que mi-avril et devons fermer à mi-octobre afin de procéder à la deuxième étape, soit la démolition et la construction du nouveau bâtiment.

Chacun se réjouit que ces travaux se réalisent enfin afin de pouvoir continuer à placer notre énergie dans le développement des grottes.

Ernest gère l'entretien et la maintenance des grottes avec son équipe. Malheureusement nous avons constaté depuis quelques temps que des champignons avaient pris leurs quartiers dans les parties boisées de la Cathédrale. Divers traitements ont été appliqués sans résultats. Ernest a pris contact avec l'entreprise Sani-Bois, spécialiste dans le domaine et, après analyse des échantillons, il s'avère que ces champignons ne sont pas le mэрule à notre grand soulagement. Un traitement spécifique sera appliqué et certains éléments en bois seront remplacés.

Je remercie Anaëlle et ses collaboratrices Gabriela et Jennifer qui sont entourées de six employés ou auxiliaires qui font un super travail et qui ont su s'adapter aux normes avec le sourire derrière le masque.

Tout au long de la saison, elles ont organisé des animations, des concours et des expositions afin de rendre cet endroit plus attractif.

Merci aux services communaux et à leurs chefs de service qui nous soutiennent et amènent leur savoir faire dans nos travaux. Merci spécialement à M. Cedric Vallotton et à la police municipale qui nous ont aidé pendant la pandémie ainsi que pour résoudre les problèmes de parkings lors de certains week-ends.

Merci à mes collègues du conseil pour leur assiduité et la qualité de nos débats.

Enfin je remercie la commune, son syndic M. Stéphane Costantini et ses collègues municipaux

pour leur soutien permanent, et vous, chers actionnaires qui nous accordez votre confiance dans la gestion des grottes de Vallorbe.

3. Comptes de l'exercice 2021 :

La parole est donnée à M. Yvan Magnenat, trésorier, qui fait un résumé du résultat de l'exercice 2021.

Le compte de profits et pertes de l'exercice 2021 présente aux recettes un montant de CHF 1'072'915.89 contre CHF 853'768.98 en 2020 soit une augmentation des recettes de CHF 219'146.91. Les entrées ont augmenté de CHF 111'588.82 et le magasin a également augmenté de CHF 34'071.17. Nous avons également enregistré comme produits extraordinaires un remboursement de la TVA pour CHF 73'486.92

En ce qui concerne les charges d'exploitation, le total est de CHF 881'757.63 pour cette année contre CHF 808'142.42 en 2020 ce qui représente une augmentation des charges de CHF 73'615.21 justifiée par une augmentation des achats de marchandises, des charges salariales et des impôts.

Le bénéfice avant amortissements s'élève à CHF 191'158.26

Des amortissements pour CHF 22'840.41

Il n'y a plus de prêts bancaires

Liés aux travaux de la Cathédrale, nous avons 2 prêts LADE et LPR sans intérêts et remboursables sur 25 ans pour un montant de CHF 172'000.-

Le conseil d'administration propose d'utiliser le bénéfice de la façon suivante :

- Versement d'un dividende de 2% aux actionnaires soit un montant de CHF 16'000.-
- Employer la somme de CHF 22'840.41 pour les amortissements
- Attribution à la réserve générale d'un montant de CHF 8'400.-
- Reporter le solde de CHF 158'531.32 au prochain exercice

M. Walter Zehnder, ancien président de la Société, demande pourquoi l'on verse un dividende alors que jusqu'à maintenant les actionnaires ont toujours accepté de ne pas en recevoir.

M. Serge Audemars, Président, lui répond que cela est exceptionnel et que c'est en guise de remerciement aux actionnaires et également grâce aux excellents résultats de l'exercice 2021.

Il informe également les actionnaires que pour ceux qui possèdent plus de 30 actions, le montant sera versé sur le compte IBAN. Pour ceux qui possèdent jusqu'à 30 actions, ils pourront être payés directement à la caisse du chalet des grottes et ceci jusqu'au 31.10.2022 sous déduction de l'impôt anticipé de 35 %.

4. Rapport de l'organe de révision :

En l'absence de M. Gomez de la Fiduciaire Microgest SA à Valeyres sous Rances, M. Yvan Magnenat donne lecture du rapport de révision.

5. Votations sur la conclusion de ces rapports :

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir voter et approuver en bloc les 3 rapports :

- Rapport de gestion
- Les comptes et le bilan
- Rapport de l'organe de révision

Et de donner décharge au conseil d'administration et à l'organe de révision pour l'exercice 2021.

L'assemblée approuve à l'unanimité, moins une voix, les 3 rapports.

6. Nomination de l'organe de révision :

Satisfait de la bonne collaboration avec la Fiduciaire Microgest SA, le conseil propose de reconduire son mandat pour l'année 2022.

L'assemblée accepte cette proposition.

7. Nomination du Président et des membres du conseil d'administration :

En préambule à cette élection, le Président souhaite dire quelques mots pour un membre qui quitte le conseil pour raison d'âge après une trentaine d'années au service de la société.

Il s'agit de Gérard Favre qui garde toutefois un pied dans la société puisqu'il est responsable de la rédaction du livre qui paraîtra en 2024 pour les 50 ans de l'ouverture des grottes au public. A l'issue de son exposé, le Président lui remet, au nom de la société un souvenir qui a été réalisé au Musée du Fer ainsi qu'un bon de voyage.

Les membres du conseil d'administration sont élus pour une période de 3 ans.

Pour la prochaine période de 3 ans, le Président propose d'élire les membres suivants :

- Mme Christine Leuenberger, déléguée municipale
- M. Luigi Fiorito, délégué municipal
- M. Claude Rapin, membre
- M. Christophe Schwerzmann, vice-président
- M. Yvan Magnenat, trésorier, qui fait son entrée au conseil d'administration
- M. Serge Audemars, Président

L'assemblée accepte à l'unanimité la nomination des membres cités ci-dessus pour une période de 3ans.

Sont également membres hors conseil et assistent aux séances du conseil d'administration :

- Mme Anaëlle Tock, cheffe d'exploitation
- M. Dominique Villa, secrétaire

8. Divers et propositions individuelles :

Le conseil d'administration n'a reçu aucune demande ou proposition dans les délais selon les statuts. Toutefois, le Président donne la parole à qui veut la prendre.

Comme cela ne semble pas être le cas, il clôt cette 49ème assemblée générale à 19 h 10 et passe la parole à Messieurs Carnal, père et fils pour la présentation du projet d'accueil qui sera suivie par la projection du film de Gérard Favre.

GROTTE DE VALLORBE SA	
LE PRESIDENT	LE SECRETAIRE
S. AUDEMARS	D. VILLA